

TARIF DES LOCATIONS DES SALLES

Salle « la Silène »

1. SOIREES DANSANTES :

- a) associatif entité : 800 €
b) associatif hors entité : 1250 €
c) autres organisateurs : 1500 €

Remarque : locations assorties d'une caution, d'un montant équivalent au prix de location

2. REPAS PUBLICS :

- a) associatif entité : 200 €
b) associatif hors entité : 600 €
c) réveillon (associatif ou particulier entité) : 600 €
d) réveillon (autres) : 800 €
f) autres repas publics/autres organisateurs : 700 €

3. REPAS PRIVÉS (baptêmes, mariages, anniversaires ...) :

- a) particuliers entité : 200 €
b) particuliers hors entité : 600 €
c) funérailles entité : 100 €
d) funérailles hors entité : 200 €

4. MANIFESTATIONS ANNUELLES ASSOCIATIF ENTITE :

- a) Saint-Eloi - carnaval, kermesse, AG avec repas (1x/an) 125 €
b) Marche Ste-Anne (lors de la Marche annuelle) : Gratuit

5. AUTRES ORGANISATIONS :

- a) jeux de cartes, marches (Adeps), spectacles/concerts ass. entité : 100 €
b) jeux de cartes, marches (Adeps), spectacles/concerts ass. hors entité : 350 €
c) brocantes, vide-dressing entité: 220 €
d) brocantes, vide-dressing hors entité : 600 €

6. ABONNEMENTS FORFAITAIRES ANNUELS :

POUR LES CLUBS ENTITE:

- 1^{ère} heure 110 €
2^{ème} heure 80 €
3^{ème} heure et suivantes 60 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

- 1^{ère} heure 160 €
2^{ème} heure 110 €
3^{ème} heure et suivantes 60 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

- 1^{ère} heure 300 €
2^{ème} heure 250 €
3^{ème} heure et suivantes 150 €

7. ABONNEMENTS HORAIRES :

POUR LES CLUBS ENTITE :

à l'heure.....	10 €
demi-jour	15 €
un jour	25 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	15 €
2 ^{ème} heure et suivantes.....	10 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	25 €
2 ^{ème} heure et suivantes.....	15 €

**Salle « le Cerf »
(avec salle « le Faon »)**

1. SOIREES DANSANTES :

a) associatif entité :	500 €
b) associatif hors entité :	750 €
c) autres organisateurs :	1000 €

Remarque : locations assorties d'une caution, d'un montant équivalent au prix de location

2. REPAS PUBLICS :

a) associatif entité :	200 €
b) associatif hors entité :	400 €
c) réveillon (associatif ou particulier entité) :	350 €
d) réveillon (autres) :	500 €
f) autres repas publics/autres organisateurs :	600 €

3. REPAS PRIVÉS (baptêmes, mariages, anniversaires ...) :

a) particuliers entité :	200 €
b) particuliers hors entité :	400 €
c) funérailles entité :	100 €
d) funérailles hors entité :	200 €

4. MANIFESTATIONS ANNUELLES ASSOCIATIF ENTITE :

a) Saint-Eloi -Sainte-Cécile, carnaval, kermesse, AG avec repas (1x/an)	100 €
b) Marche St-Lambert (lors de la Marche annuelle) :	Gratuit

5. AUTRES ORGANISATIONS :

a) jeux de cartes, marches (Adeps), spectacles/concerts ass. entité :	100 €
b) jeux de cartes, marches (Adeps), spectacles/concerts ass. hors entité :	250 €
c) brocantes, vide-dressing entité:	150 €
d) brocantes, vide-dressing hors entité :	300 €

6. ABONNEMENTS FORFAITAIRES ANNUELS :

POUR LES CLUBS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	110 €
2 ^{ème} heure.....	80 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	60 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	160 €
2 ^{ème} heure.....	110 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	60 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	300 €
2 ^{ème} heure.....	250 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	150 €

7. ABONNEMENTS HORAIRES :

POUR LES CLUBS ENTITE :

à l'heure.....	10 €
demi-jour	15 €
un jour	25 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	15 €
2 ^{ème} heure et suivantes.....	10 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	25 €
2 ^{ème} heure et suivantes.....	15 €

Salle culturelle

1. MANIFESTATIONS CULTURELLES OU SPORTIVES :

Kermesse – théâtre – concert – tournoi – exposition – assemblée générale sans repas

- a) associatif entité :..... 100 €
- b) associatif hors entité :..... 350 €
- c) Réfectoire de l'école (Marche Adeps, ...), avec accès WC salle..... 100 €
associatif entité uniquement

2. AUTRES ORGANISATIONS :

- a) vide-dressing, associatif entité :..... 150 €
- b) vide-dressing associatif hors entité :..... 250 €

3. ABONNEMENT FORFAITAIRE ANNUEL :

POUR LES CLUBS ENTITE:

- 1^{ère} heure..... 110 €
- 2^{ème} heure..... 80 €
- 3^{ème} heure et suivantes..... 60 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

- 1^{ère} heure..... 150 €
- 2^{ème} heure..... 100 €
- 3^{ème} heure et suivantes..... 50 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

- 1^{ère} heure..... 300 €
- 2^{ème} heure..... 250 €
- 3^{ème} heure et suivantes..... 150 €

4. ABONNEMENT HORAIRE :

POUR LES CLUBS ENTITE :

- à l'heure..... 10 €
- demi-jour 15 €
- un jour 25 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

- 1^{ère} heure..... 15 €
- 2^{ème} heure et suivantes..... 10 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

- 1^{ère} heure..... 20 €
- 2^{ème} heure et suivantes..... 15 €

**Salle des fêtes de Senzeilles ou de Villers-deux-Eglises
ou des Gais Lurons de Soumoy**

1. SOIREES DANSANTES :

a) associatif entité :	400 €
b) associatif hors entité :	650 €
c) autres organisateurs :	900 €

Remarque : locations assorties d'une caution, d'un montant équivalent au prix de location

2. REPAS PUBLICS :

a) associatif entité :	200 €
b) associatif hors entité :	350 €
c) réveillon (associatif entité) :	300 €
d) réveillon (autres) :	450 €
f) autres repas publics/autres organisateurs :	500 €

3. REPAS PRIVÉS (baptêmes, mariages, anniversaires ...) :

a) particuliers entité :	200 €
b) particuliers hors entité :	325 €
c) funérailles entité :	100 €
d) funérailles hors entité :	175 €

4. MANIFESTATIONS ANNUELLES :

a) carnaval, kermesse, AG avec repas (1x/an)	100 €
b) Marches St-Martin, St-Pierre, St-André (lors de la Marche annuelle) :	Gratuit

5. AUTRES ORGANISATIONS :

a) jeux de cartes, marches (Adeps), spectacles associatif entité :	100 €
b) jeux de cartes, marches (Adeps), spectacles ass. hors entité :	200 €
c) vide-dressing entité:	150 €
d) vide-dressing hors entité :	300 €

6. ABONNEMENTS FORFAITAIRES ANNUELS :

POUR LES CLUBS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	60 €
2 ^{ème} heure.....	40 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	30 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	160 €
2 ^{ème} heure.....	110 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	60 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	300 €
2 ^{ème} heure.....	250 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	150 €

7. ABONNEMENTS HORAIRES

POUR LES CLUBS ENTITE :

à l'heure.....	10 €
demi-jour	15 €
un jour	25 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	15 €
2 ^{ème} heure et suivantes.....	10 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	25 €
2 ^{ème} heure et suivantes.....	15 €

Ecole de Soumoy

1. REPAS PRIVES (baptêmes, mariages, anniversaires ...) :

a) particuliers entité :	100 €
b) particuliers hors entité :	125 €

Maison du Village de Daussois

1. REPAS PUBLICS :

a) associatif entité :	175 €
b) associatif hors entité :	250 €
c) réveillon (associatif entité) :	200 €
d) réveillon (autres) :	250 €
f) autres repas publics/autres organisateurs :	250 €

2. REPAS PRIVÉS (baptêmes, mariages, anniversaires ...) :

a) particuliers entité :	150 €
b) particuliers hors entité :	250 €
c) funérailles entité :	100 €
d) funérailles hors entité :	150 €

3. MANIFESTATIONS ANNUELLES :

a) carnaval, kermesse, AG avec repas (1x/an)	100 €
b) Marches St-Vaast (lors de la Marche annuelle) :	Gratuit

4. AUTRES ORGANISATIONS :

a) jeux de cartes, marches (Adeps), associatif entité :	100 €
b) jeux de cartes, marches (Adeps), associatif hors entité :	150 €

5. ABONNEMENTS FORFAITAIRES ANNUELS :

POUR LES CLUBS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	60 €
2 ^{ème} heure.....	40 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	25 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	160 €
2 ^{ème} heure.....	125 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	60 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	250 €
2 ^{ème} heure.....	200 €
3 ^{ème} heure et suivantes.....	150 €

6. ABONNEMENTS HORAIRE :

POUR LES CLUBS ENTITE :

à l'heure.....	10 €
demi-jour	15 €
un jour	25 €

POUR LES PARTICULIERS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	15 €
2 ^{ème} heure et suivantes.....	10 €

POUR LES CLUBS ET PARTICULIERS HORS ENTITE:

1 ^{ère} heure.....	25 €
2 ^{ème} heure et suivantes.....	15 €